1849.—12° VICTORIÆ,

1145

SECONDE SESSION, TROISIEME PARLEMENT.

TABLE DES MATIERES.

HAUT-CANADA.—ACTES LOCAUX—ET ACTES QUI NE SE RATTACHENT PAS AUX INTERETS PERSONNELS OU PRIVÉS DES INDIVIDUS.	S
XCIII. Acte pour changer les temps et les lieux où devront se tenir les Cours de Division, dans la Division Numéro Six, dans le District de Bathurst, 63	
XCIV. Acte pour détacher une certaine Etendue de Terre du District de Midland, et pour l'annexer au District de Bathurst, 633	3
XCV. Acte pour définir les Limites entre les Districts de Bathurst et Johnstown, - 638	5
XCVI. Acte pour diviser le District de Huron dans la Province du Canada, et pour d'autres fins y mentionnées, 63	7
XCVII. Acte pour amender les Actes passés pour remédier à certaines défectuosités dans l'Enregistrement des Titres dans le Comté de Hastings, 638	9
XCVIII. Acte pour diviser le Township de Cayuga, dans le District de Niagara, en deux Townships, 64	1
XCIX. Acte pour diviser les Townships de Leeds et Lansdown, dans le District de Johnstown, 648	.3
C. Acte pour changer la Ligne de Division entre les Townships de Hallowell et Sophias- burgh, dans le District de Prince Edward, 64	5
CI. Acte pour nommer des Commissaires pour définir la Ligne de Division entre le Township de Walpole, dans le District de Niagara, et le Township de Woodhouse, dans le District de Talbot,	. 7
CII. Acte pour abroger l'Acte qui définit la Borne entre les Quatrièmes Concessions des Townships de Montague et North Elmsley, 649	9
CIII. Acte pour incorporer les Syndics de l'Hôpital de Kingston, 65	I
CIV. Acte pour amender un Acte y mentionné, et pour transporter la propriété du Cime- tière général de Toronto à certains Syndics et à leurs Successeurs, - 658	5
CV. Acte pour permettre au Rector et Syndics de l'église épiscopale protestante de Saint- James, Toronto, de donner à Bail partie du Terrein ci-devant occupé par eux comme l'emplacement d'une église et cimetière,	7
CVI. Acte pour confirmer le titre de la Congrégation Baptiste Calviniste de Perth, à un certain lopin de terre dans cette ville,	9
CVII. Acte pour incorporer le Collége de Bytown, 66	1